

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Septembre 2010 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mme COURTEAUX, BOUSSU, Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUCROCQ, THURET, RIVET, RICHARD, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY.

Etaient absents : Mme COCAGNE,
M DUSSART, excusé, ayant donné une procuration de vote à M CAPRON
M POUVREAU, excusé, ayant donné une procuration de vote à M CANDELIER

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX.

Date de Convocation : 31 Août 2010
Date de la séance : 06 Septembre 2010
Affiché le : 13 Septembre 2010

Ordre du Jour :

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

- Une déclaration d'intention d'aliéner

A l'unanimité des présents, le rajout de la délibération est approuvé.

II) Approbation du compte rendu du 12 Juillet 2010

Remarque de M CANDELIER

Souhaite que sur le cahier des comptes-rendus, soit inscrit le nom de la personne qui sera amenée à suivre le dossier faisant l'objet d'une observation afin d'en rendre compte lors du conseil suivant.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III) Délibérations :

✓ Déclaration d'intention d'aliéner

Présentation de M DEMOURY

- Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint-Saulfieu (80), concernant les parcelles N° ZI 43-44-58 sise au chemin de la grimpette à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

- Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître RICHIR, notaire à Nouvion en Ponthieu (80), concernant la parcelle N° R 375 sise au n° 10 Chemin du tour des haies à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

19h50 : Arrivée Mme BOUSSU

✓ Décisions modificatives : Achat de matériel pour accueil de loisirs, achat de panneau et barrières.

Présentation de M DEMOURY

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative du Budget Primitif concernant le règlement des factures suivantes :

Montant total de 2 755.00€ prélevé en fonctionnement au C 61522 (Entretien de bâtiment)

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021 (Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement réparti comme suit :

- Achat matériels SA LENIKA pour un montant de 2 012.00€ affecté au C 2188 op 84
- Achat de panneaux et de barrières pour un montant de 743.00€ affecté au C 2188 op 85

✓ Salle communale : Tarif de location du 31 décembre

Présentation de M DEMOURY

Le tarif actuel au 31 décembre 2010 est de 650€.

La dernière location de la St Sylvestre à la salle communale a eu lieu en 2008 au tarif de 550€.

La personne qui a loué la salle au 31 décembre 2008 souhaite la louer à nouveau au 31 décembre 2010 mais au même tarif que 2008.

Etant donné que la Saint Sylvestre est un vendredi, il y aura trois jours de location.

M DEMOURY propose le même tarif que 2009 soit 600€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents la location de la salle communale au 31 décembre 2010 pour un montant de 600€.

La personne susceptible de louer la salle sera informée de ce tarif.

✓ PEP80 : Participation financière pour l'atelier équilibre seniors

Présentation de M DEMOURY

Le Maire expose que la mise en place de l'atelier équilibre seniors, organisé par les PEP80, a eu lieu du 11 mars au 17 juin 2010 à la salle communale.

Mme COURTEAUX informe le conseil que l'atelier seniors avait été présenté aux membres du CCAS lors d'une réunion. L'association PEP80 sollicitait une participation financière auprès du CCAS mais nous n'avons pas reçu de devis chiffré.

M DEMOURY présente la facture, le coût de l'atelier s'élève à un montant total de 2000.00€

La participation de la mutuelle Méderic est de 720.00€

La participation CPES est de 820.00€

La participation des seniors est de 210.00€

La participation communale s'élève à la somme de 250.00€ auprès des PEP80.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents le règlement de la somme de 250.00€.

✓ Accueil de loisirs : Appel d'offres

Présentation de M DEMOURY

Le maire expose que la convention d'accueil de loisirs en collaboration avec les PEP80 expire le 31 décembre 2010.

Nous sommes dans l'obligation de lancer un appel d'offres pour recruter un prestataire de service dans le cadre des accueils de loisirs pour les années 2011, 2012.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le lancement d'un appel d'offres dans le cadre des accueils de loisirs pour les 2 ans à venir, renouvelable 1 an.

M CANDELIER souhaite avoir connaissance du bilan financier des mercredis créatifs ainsi que sur la fréquentation du centre de loisirs de juillet.

Mrs DEMOURY et CANDELIER vont prendre rendez-vous avec M DUMETZ des PEP80 afin d'aborder ces différents points.

✓ Amiens Métropole : Convention pour redevance spéciale

Présentation de M CANDELIER

Propose de noter la fréquence des ramassages par lieu (école, salle communale, local technique, cimetière) et pour une année afin de vérifier le tableau aboutissant au montant de la redevance calculée par les services Amiens Métropole.

Mrs CANDELIER et DUSSART sont chargés du suivi du dossier.

La délibération est reportée à une prochaine séance.

IV) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DEMOURY

- Travaux :

Des travaux de goudronnage ont été réalisés rue Emmanuel Bourgeois, rue du moulin, ruelle neveu, chemin de Clairay

- **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

-Carte de bus de bus pour les enfants de plus de 16 ans scolarisés sur Amiens.

La participation du Conseil Général est de 65% , les 35% restent à la charge des familles.

Une participation financière de la commune peut-elle être envisagée ?

- Diagnostic du Contrat Educatif Local

M Etienne Pilon a établi le diagnostic territorial dans le cadre du Contrat Educatif Local et il est consultable en mairie.

- Eclairage public

Il y a un dysfonctionnement de l'éclairage public nocturne dans la commune.

- Stade du football

- Les fuites d'eau sur les robinets ont été réparées.

- Nous avons reçu une carte de remerciements de la part du groupe Pastorale des Jeunes Ruraux qui ont apprécié leur séjour sur le stade de football pendant le mois août.

-Opération brioches

Aura lieu les 09 et 10 Octobre.

- Accueil de loisirs

A partir du 1^{er} septembre, la direction des centres de loisirs sera assurée par Melle Akima BEDROUNI qui remplace Mme Cécile DESVIGNES occupant de nouvelles fonctions au sein des PEP80.

V) Informations Amiens Métropole

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Transports

Etude d'une refonte complète de la tarification des transports publics urbains concernant le volet de tarification sociale

- Association

La compagnie théâtrale « Les Valeureux » est contrainte de changer de nom à cause des règles de la propriété intellectuelle. Désormais, la Compagnie s'appelle « Arbrahim ».

-Rapports annuels

Le rapport annuel 2008 sur le prix de l'eau et de l'assainissement et celui sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers sont consultables en mairie

-Fête au bord de l'eau

Les médiévales d'Amiens se dérouleront le samedi 11 et dimanche 12 septembre au Parc St Pierre.

- Projet Métropolitain

Une réunion sur le projet Métropolitain aura lieu le 17 septembre

- Assises du Sports

Les ateliers territoriaux de concertation se tiendront le 25 septembre à Saleux dans le cadre de la préparation aux Assises du Sport d'Amiens métropole qui auront lieu le 06 novembre 2010.

- Conseil Général

Lors de la réunion du 28 juin, le Conseil Général a approuvé , dans le cadre de sa politique d'aménagement concerté du territoire, le schéma départemental des équipements aquatiques.

Avec ce dispositif, le Conseil Général entend

- favoriser une répartition équilibrée de l'offre de services éducatifs et sportifs aux habitants de la Somme

- permettre à tout collégien et élève du primaire l'apprentissage de la natation

- favoriser le développement et la pratique d'un sport

VI) Informations sur le pays du Grand Amiénois

→ **Présentation de Mr DEMOURY**

- SCOT

Le séminaire aura lieu le 24 septembre.

Conseil D'Administration aura lieu le 08 octobre

- CPIE

Le 18 Septembre, le CPIE propose des animations « Mon bio jardin » à Dury.

- Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens

La Préfecture nous a transmis une copie du rapport et des conclusions à l'issue de l'enquête publique donnant un avis favorable à l'exploitation d'une chaufferie et d'une blanchisserie sur le site du CHU.

VII) Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

- Incivilité

Problèmes de stationnement, de bruit et d'incivilités dans la rue de Conty.

- Voirie

Des riverains se plaignent du bruit, le soir, dans la rue de Conty.

Du paillis de la maison sise n° 50 route de Conty, tombe sur la chaussée, M DEMOURY enverra un courrier au propriétaire pour lui demander de réparer le mur.

Des tuiles de la maison située au n° 83 route de Conty, menacent de tomber. Un courrier sera également envoyé au propriétaire.

- CCAS

Une réunion du CCAS aura lieu le 17 septembre à 18h en mairie afin de finaliser le repas des aînés du 28 novembre.

✓M CANDELIER

- Voirie

Souhaite que la commune mette en place les moyens nécessaires à la propreté du village.

Le plateau devant la boulangerie de M RIVET se dégrade, le fond de chaussée s'effrite. Il y a lieu de contacter Amiens Métropole, qui a la compétence, pour leur signaler ce dommage et faire appliquer une garantie éventuellement.

Une voiture roulant à vitesse excessive, route de Conty, a été signalée à la gendarmerie.

- Syndicat Rivière Selle

Le syndicat demande que l'on mette à jour le listing des propriétaires, de la commune, redevables de la redevance de la Rivière Selle.

- Salle communale

La petite salle ayant été réservée préalablement le dernier week-end d'août, une demande d'occupation, par une autre famille, pour la grande salle, a pu être acceptée. En accord avec les membres du conseil municipal la participation sera de 165 €.

- Taxes foncières

Les avis d'impositions des taxes foncières font ressortir une augmentation globale de 1,2 % en 2010 (augmentation des bases) après une augmentation forte en 2009 (environ 6 %).

✓Mme COURTEAUX

- Fête du 14 juillet

La fête s'est très bien déroulée malgré le mauvais temps.

- Compagnie Arbrahom

La Compagnie « Arbrahom » occupera la salle communale du 11 au 14 octobre et du 18 au 21 octobre pour la création d'un spectacle. Une réunion publique gratuite aura lieu le jeudi 21 octobre.

- Réunion des associations

Aura lieu le mardi 28 septembre à 19h à la mairie.

- Concert à l'Eglise

Un concert à l'église pourrait avoir lieu le vendredi 15 octobre.

- Cinéma

Le film « La tête en friche » sera projeté le jeudi 16 septembre à la salle communale.

- Fête locale

Aura lieu le 02,03 et 04 octobre, présentation du programme des festivités qui sera diffusé dans toutes les boîtes aux lettres.

- Tournoi de ping-pong

Souhaiterait faire un tournoi de ping-pong le jeudi 11 Novembre à la salle communale.

✓M THURET

- Entretien du village

Les entrées de village sont à nettoyer, on trouve beaucoup de plastiques et des canettes.

- Voirie

Beaucoup trop de bruit et vitesse excessive dans la rue de Conty.

- Ecole

79 enfants étaient présents le jour de la rentrée des classes.

Un accueil minimum sera assuré à l'école le mardi 07 septembre, jour de grève.

✓M CANDELIER

- Comité d'animation

Dans le cadre de l'association, une sortie en bus au Parc d'attractions « Walibi » a eu lieu le 22 août. Une faible participation, inhabituelle, est à déplorer.

- Souliers de Vers

Encadreront l'opération « Nettoyons la nature » le dimanche 26 septembre. Rendez-vous au parking de la mairie à 9 heures.

✓M RIVET

-Stade de Football

Au mois d'août, le stage de la Pastorale des Jeunes Ruraux s'est très bien déroulé.

Toutes les réparations du vestiaire ont été réalisées par les services d'Amiens Métropole.

Constata des taupinières et des trous sur le terrain

Demande de donner une autorisation de tir des lapins au président et aux chasseurs de la société de chasse comme l'an passé.

Le décompactage du terrain aura lieu début octobre par la Ste Renov Sport.

✓Mme BOUSSU

- Voirie

Le chemin Fossé Gosset se dégrade.

✓M CAPRON

- ADUGA

Résumé des actions 2009

- CPIE

Les employés du CPIE seront dans le village du 11 au 22 Octobre.

- Columbarium

Réunion le 26 Juillet en présence de M DUSSART et M RIVET sur ce projet, en attente de recevoir plusieurs devis.

- Plan Local d'Urbanisme

Demande une présentation du PLU par le bureau d'Etudes pour information auprès des membres du Conseil Municipal.

✓M PROCHWICZ

- Propreté du village

Constata que sur la Plaine de Jeux, les filets sont décrochés, la poubelle est pleine, nombreuses taupinières sur le site, le boudrome est à désherber.

La borne incendie située rue Gaston Bourgeois est ouverte et cachée par la haie du riverain. Un courrier sera envoyé demandant de couper la haie au niveau de la borne incendie.

Il y a un poteau sans panneau, rue Emmanuel Bourgeois, le poteau sera enlevé.

La cabine téléphonique située place du 8 mai ne fonctionne plus.

- Voirie

Les entrées de village sont à nettoyer et des trous sont à reboucher dans l'allée des Chardonnerets.

✓Mr DEMOURY

→Réunions de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- Lundi 18 Octobre 2010 à 19h30
- Lundi 15 Novembre 2010 à 19h30
- Lundi 13 Décembre 2010 à 19h30
- Lundi 10 Janvier 2011 à 19h30
- Lundi 14 Février 2011 à 19h30
- Lundi 07 Mars 2011 à 19h30
- Lundi 04 Avril 2011 à 19h30

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h45